

Les syndiqués de Labatt manifestent

Mise à jour le vendredi 4 juillet 2003, 16 h 13 .



Plus d'une semaine après avoir rejeté les dernières offres de leur employeur, les 950 grévistes de la brasserie Labatt de Montréal demandent la reprise des négociations.

Plus d'une centaine d'entre eux ont manifesté pour forcer l'employeur à respecter son engagement de reprendre les discussions.

Le litige porte sur les salaires, le travail temporaire et le régime de retraite.

Le 25 juin, les employés ont rejeté les dernières offres patronales dans une proportion de 97%.

Ces offres, qualifiées de finales par la compagnie, prévoyaient des hausses salariales de quatre dollars l'heure réparties sur les sept années de la convention.

Par exemple, après les hausses successives, le salaire annuel d'un livreur en charge serait passé de 58 900 à 67 200 dollars, et celui d'un employé d'entretien, de 62 600 à 70 900 dollars.



Les employés de Labatt sont en grève depuis le 16 juin.